

## DESAFFILIATION PAR LES CLUBS (CQ)

Via le système de gestion « bigcaptain », au moyen de vos identifiants, **pour le 15 juin à minuit**. Faute de quoi, tous les membres du club seront supprimés. Ceci ne s'applique pas pour les clubs qui ne sont pas en ordre financièrement.

La marche à suivre est expliquée dans notre site web [lffs.org](http://lffs.org), page d'accueil, onglet en haut à droite.

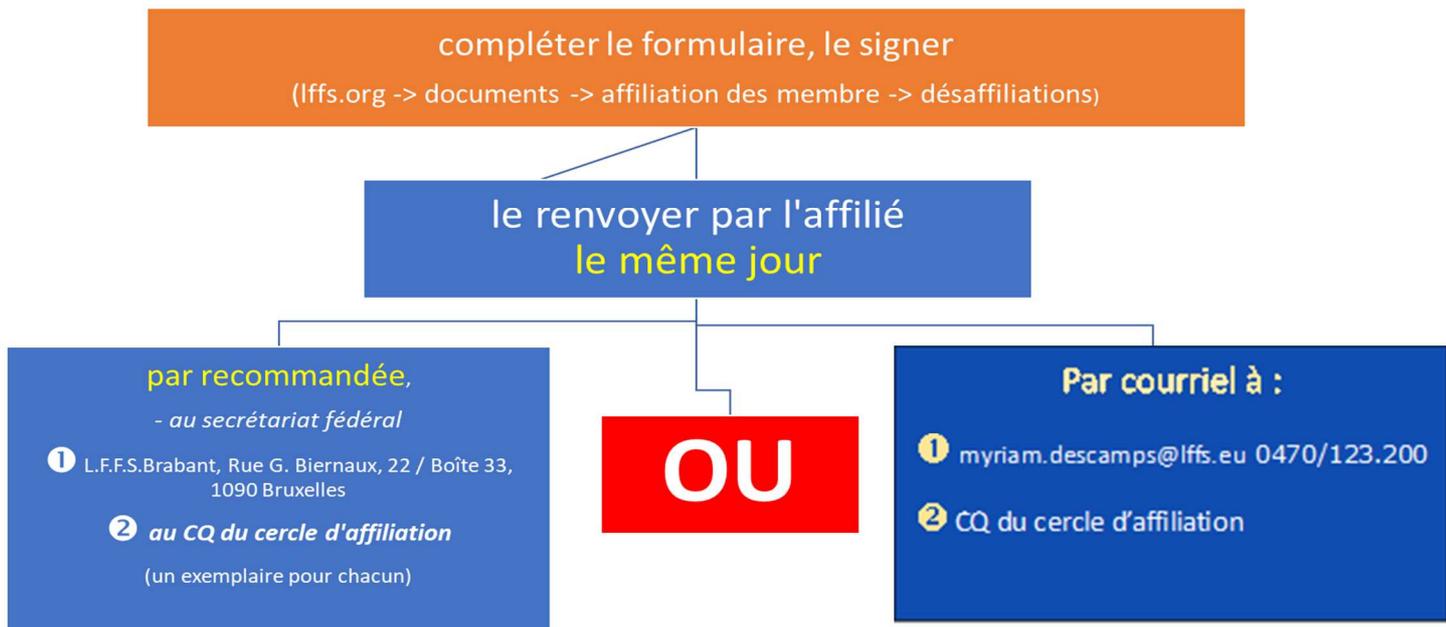


N'oubliez pas de bien vérifier, valider la liste et l'IMPRIMER, cela servira de preuve en cas de litige.

## DESAFFILIATION MODE D'EMPLOI POUR LES JOUEURS

**1<sup>er</sup> mai au 30 juin**, un affilié a le droit de demander à mettre fin à son affiliation.

### PROCÉDURE :



Un accusé de réception est transmis par le secrétariat fédéral au demandeur de la désaffiliation, uniquement si une adresse e-mail a été indiquée sur le document ad hoc, et au correspondant qualifié du cercle auquel il était affilié.

La désaffiliation acceptée prend effet le 1<sup>er</sup> juillet.